

Procès-verbal de l'assemblée générale, le vendredi 21 mars 2025 à 9h30 à la Tête du puits, route de Moutier 111a, 2800 Delémont.

- Présences : selon liste et signatures
- Excusés : Nadia Gagnebin, Nicolas Pape, Jérémy Vermeille, Clément Charles, Elodi Guéda, Manuel Jurot, Milo Stoecklin, Jean-paul Lachat
- Presse : Chantal Pape Juillard pour l'Agri, Lauranne Pasquino pour le QJ et Régis Cerf pour RFJ.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, présentation de la Tête du puits
2. Désignation des scrutateurs
3. PV de la dernière assemblée
4. Rapports et plan d'activité
5. Comptes 2024 de l'association et du Marché Bio
6. Budget 2025
7. Comité, Vérificateurs des comptes
8. Admissions et démissions
9. Modification Art. 10 des statuts : L'envoi des convocations par courriel est admis
10. Divers et imprévus

1. Ouverture de l'assemblée

Vincent ouvre l'AG et remercie Monsieur Froidevaux, gérant de la Tête du puits pour l'accueil et Tècle Lachat pour la visite de ferme prévue dans l'après-midi. Il s'en suit une brève présentation de la Tête de puits.

Vincent cite les excusés.

2. Désignation des scrutateurs

Tècle Lachat et Denis Anselmo sont nommés scrutateurs.

3. PV de la dernière assemblée

Les membres ont pris connaissance du PV sur le site internet et l'acceptent à l'unanimité.

4. Rapports et plan d'activité

- Bertrand présente les différentes activités 2024 :
 - Visite de culture associée à Courtételle.
 - 27 juin 2024 : Journée grandes cultures Bio à Aubonne (env. 30 personnes)
 - 15 août 2024 : visite de cultures maraîchères chez ValterBio (env 20 participants, machines et techniques spécifiques au maraîchage) suivie d'un apéro.
 - 20 août 2024 : soirée d'information initiative biodiversité animé par Nicolas Comment, coordinateur de campagne
 - 21 août 2024 : rencontre du comité BioJura avec les membres de la CLA avec souper à la ferme de la Bergerie à Mormont

- 23 août 2024 : sortie des membres avec visites en Suisse allemande au Katzenhof (gestion de l'eau) et au Stone Ranch (Mobgrazing)
- 13 et 14 septembre 2024 : marché bio avec pour thème « les fibres ». Le côté commercial se perd, cela évolue vers un événement permettant les échanges entre les consommateurs et les producteurs
- 16 octobre 2024 : journée herbages Bio avec thématiques production animale et végétale, forte affluence (40 personnes)
- 30 octobre 2024 : comité ouvert avec le directeur de Bio Suisse Balz Strasser, présentations des différentes stratégies et objectifs à 2030 et 2040, avec intégration des producteurs Ordonnance Bio. Le développement du Bio dans la restauration collective est également une thématique importante et pour laquelle Bio Suisse investit des moyens via le label Bio-Cuisine.
- Bertrand présente les différentes activités à venir en 2025 :
 - Le comité de Bio Jura recherche des bénévoles pour tenir le stand du 6 au 8 juin 2025 à l'occasion des 50 ans d'AgriJura.
 - Le comité demande à l'assemblée, s'il est pertinent de prévoir un stand les 27 et 28 septembre 2025 au concours des produits du terroir à Courtemelon et si des producteurs seraient intéressés à tenir un stand. Le comité fait part de ses réflexions concernant le flux de circulation des visiteurs, le fait de rassembler ou non les producteurs bio et la présence de Heineken, Bell et Aldi. François Monin explique que ces partenaires sont nécessaires pour des questions financières, ils paient un tarif plus élevé même s'il est évident que ce ne sont pas des produits du terroir.
- Restauration collective :

De façon général, il y a une déception et un sentiment d'impuissance pour faire évoluer la proportion de produits bio livrés en restauration collective. Ceci est notamment lié à des problèmes de budget des restaurants (les élèves paient CHF 9.-/ repas).

- Le groupe maraîchers Bio approvisionne bien le restaurant de la FRI. Pour la Divcom et la Divart, la collaboration est plus compliquée. La charte du canton visant à appliquer la motion Monin est non contraignante, ce qui n'aide pas à accélérer le processus.
- Le groupe viande bio a élaboré une liste de prix validée par la FRI. Tout est prêt le jour où les restaurants seront prêts à faire des commandes.
- Le comité BioJura est en désaccord total avec la charte restauration collective élaborée par l'ECR (cette dernière n'interdit pas la consommation d'espèces en voies de disparition, ni de produits bio importés).
- Production de haricots : si certains membres sont intéressés, merci de se signaler auprès du comité.

5. Comptes 2024 de l'association et du Marché Bio

Les comptes 2024 présentés par Peter Hurni (Bio Jura et marché Bio) sont acceptés à l'unanimité par applaudissement. Les vérificateurs remercient le caissier pour son travail.

6. Budget 2025

CHF 12'000.- sont prévus pour des projets. Le montant des cotisations reste stable (CHF 60.-).

Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Comité, Vérificateurs

Joan Studer arrête sa participation au comité. Le comité le remercie pour le travail effectué, ainsi que pour son engagement dans la restauration collective (qui est maintenu, il reste président de PROJAB). Bio Jura est à la recherche d'un nouveau membre, le district Ajoie n'est plus représenté.

Joan Studer explique en quelques mots et avec émotion les raisons de son choix, et souligne qu'il a eu un plaisir immense à faire partie de ce comité. Il voudrait également rendre attentif les membres quand au travail immense fait par le comité dans la défense professionnelle, mais nécessite quelque fois de mettre entre parenthèses certains travaux à la ferme ou sa vie de famille.

A son initiative, le comité a été applaudi pour son travail, et en particulier Peter qui tient les comptes depuis 30 ans.

Les vérificateurs actuels sont réélus par applaudissement.

8. Admissions et démissions

- Admissions 2025
 - Cassarico Lisa et Pythad Nathan (Mervelier)
 - Gagnebin Nadia (Lajoux)
 - Albrecht Thomas (Soubey)
- Démissions 2025 :
 - Wüthrich Christian (Courtelary)
 - Odermatt Ruedi (Le Prtedame)
 - Kottlat Etienne et Ruth
 - Goffinet William (Buix)
 - Koller Alain (Bourrignon)
 - Tordi Didier (Bourrignon)
 - Charmillot Camille (Corban)
 - Burrus Benoit (Boncourt)
 - Corbat Régis (Buix)

9. Modification Art. 10 des statuts : L'envoi des convocations par courriel est admis

Les envois de courriers d'information aux membres coûtent CHF 400 à 500 / an.

Le changement est validé à l'unanimité.

10. Divers et imprévus

-Question de l'assemblée : ceux qui sortent, sait-on pourquoi ils arrêtent le Bio ? Le comité répond que les raisons sont multiples : insolvabilité financière, contrainte des 5% de concentrés pour les vaches laitières, problèmes d'adventices etc.

-Intervention de Bio Suisse (Thomas Pliska)

-Intervention de Monsieur Noé Cattin de Alle, concernant des aberrations du cahier des charges qui vont à l'encontre de la protection du climat.

-Renforcement de l'antenne romande de Bio Suisse : La FRI est prête à mettre à disposition un poste de travail et mettre à disposition un véhicule à cette personne pour faciliter la couverture du Jura.

-François Monin fait le point sur les activités d'AgriJura, notamment pour le Bio.

-Information ECR.

L'assemblée est levée à 13h.

La secrétaire du jour : Florence Theurillat